



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 5 décembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 16 décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

FINANCES – SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL AUX BUDGETS ANNEXES AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Anne BAUDOIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Jacques BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAUT, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141215-c15-12-2014-DE
Date de télétransmission : 19/12/2014
Date de réception préfecture : 19/12/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

FINANCES – SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL AUX BUDGETS ANNEXES AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Les services publics administratifs (SPA) assujettis à TVA peuvent être retracés dans des budgets annexes ; c'est le cas des budgets Immobiliers d'entreprises, Activités assujetties à TVA et Camping de Marigny.

Cependant, du fait de la faiblesse de leurs ressources propres, ces budgets peuvent disposer d'une subvention du budget principal venant couvrir aussi bien les dépenses de fonctionnement que celles d'investissement.

S'agissant des dépenses de fonctionnement et d'investissements de ces budgets, elles sont couvertes par une subvention du budget principal, hormis les dépenses d'investissement des opérations « MESS » et « Pôle expertise-Calyxis » qui sont couvertes par avance remboursable du budget principal ou par emprunt. En effet, les loyers encaissés permettent d'assurer le remboursement des avances consenties.

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°c13-10-2014 du 20 octobre 2014 relative au réaménagement du budget annexe « Activités assujetties à TVA » et à la fusion des budgets annexes « accueil d'entreprises » et « bâtiments »,

Vu les délibérations du 15 décembre 2014 approuvant l'adoption du Budget Primitif 2015 du Budget Principal et des Budgets Annexes,

Considérant que les budgets annexes Immobilier d'entreprises, Activités assujetties à TVA et Camping de Marigny, ne disposent pas des ressources propres suffisantes pour assurer leur équilibre.

Considérant que l'extension du service des transports en secteur rural nécessite une subvention d'exploitation pour éviter une trop forte progression des tarifs et des abonnements scolaires.

Considérant que ces montants sont inscrits au budget primitif 2015 à titre prévisionnel et pourront faire l'objet de modifications éventuelles au budget supplémentaire ou en décisions modificatives.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Décider le versement, par le budget principal d'une subvention d'équilibre aux budgets annexes selon le tableau suivant :

Dépenses		Recettes	
Budget principal	478 803 €	Activités assuj. à TVA Immobilier d'entreprises Camping de Marigny	83 924 € 363 649 € 31 230 €

- Préciser que les participations financières aux budgets annexes seront réalisées en fin d'exercice au vu des réalisations et besoins constatés de chacun des budgets concernés.

Motion adoptée par 66 voix Pour et 14 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 66
Contre : 14
Abstention : 1
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué